

# RAPPORT TRIMESTRIEL

2015

**TROISIÈME**

trimestre terminé

**le 26 septembre 2015**



(Auparavant Lunetterie New Look inc.)

# Message aux actionnaires

Pour le trimestre terminé le 26 septembre 2015

À nos actionnaires,

Nous avons le plaisir d'annoncer les résultats du troisième trimestre et de la période cumulative se terminant le 26 septembre 2015 et le dividende trimestriel. Nous commentons aussi les perspectives de l'entreprise.

## Résultats du troisième trimestre

Vision New Look a rapporté un chiffre d'affaires de 41.4 millions \$ et un BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> de 7.1 millions \$ au troisième trimestre terminé le 26 septembre 2015, représentant des augmentations de 27.3 % et 13.9 % respectivement par rapport à l'année dernière. Ces augmentations reflètent principalement l'ajout des magasins Greiche & Scaff acquis en octobre 2014 ainsi qu'à la croissance des ventes des magasins comparables. Les commandes de ventes<sup>(2)</sup> des magasins comparables ont augmenté de 3.3 % au troisième trimestre par rapport à l'année dernière.

Le bénéfice net ajusté<sup>(1)</sup> pour éliminer l'impact d'un règlement conclu avec les autorités fiscales canadiennes, décrit plus en détail ci-dessous, et l'impact des frais connexes aux acquisitions, a atteint 2.2 millions \$ au troisième trimestre, en baisse de 67,000 \$ par rapport à l'année dernière en raison de charges additionnelles d'amortissement et de frais financiers additionnels engendrés par l'incidence négative d'un swap de taux d'intérêt. Ce règlement fiscal ponctuel a entraîné une perte nette attribuée aux actionnaires de 641,000 \$ pour le trimestre, soit 0.05 \$ par action<sup>(3)</sup>.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont atteint 5.7 millions \$ au troisième trimestre de 2015 (0.41 \$ par action<sup>(3)</sup>) par rapport à 5.3 millions \$ l'année dernière (0.41 \$ par action). La situation de la trésorerie s'est améliorée en dépit du paiement de 1.1 million \$ pour les impôts exigibles au troisième trimestre de 2015 comparativement à 22,000 \$ l'année dernière.

## Résultats cumulatifs

Le chiffre d'affaires et le BAIIA ajusté cumulatifs ont atteint respectivement 129.9 millions \$ et 23.9 millions \$, ce qui représente des augmentations de 30.7 % et 22.2 % respectivement par rapport à l'année dernière. Le bénéfice net attribué aux actionnaires de 5.4 millions \$ (0.39 \$ par action) a diminué comparativement à 5,8 millions \$ (0.44 \$ par action) l'année dernière. Par contre, le bénéfice net par action<sup>(3)</sup> ajusté pour éliminer l'impact du règlement fiscal et des frais connexes aux acquisitions a atteint 8.5 millions \$, en hausse de 1.8 million \$ sur l'an dernier. Le bénéfice net ajusté par action est passé de 0,51 \$ l'an dernier à 0,62 \$ cette année, et ce malgré des charges additionnelles au titre de l'amortissement et des frais financiers et l'émission d'actions au cours des quatre derniers trimestres. Les commandes de ventes des magasins comparables ont augmenté de 5.1 % par rapport à l'année dernière.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (avant les variations du fonds de roulement) ont augmenté de façon significative pour atteindre 20.8 millions \$, soit 1.49 \$ par action en 2015 par rapport à 17.8 millions \$ l'année dernière, soit 1.36 \$ par action. La situation de la trésorerie s'est améliorée en dépit du paiement de 2.4 millions \$ pour les impôts exigibles comparativement à 11,000 \$ l'année dernière.

## Approbaton de dividendes

À la suite de l'approbation des résultats du troisième trimestre de 2015 et en considérant les flux de trésorerie élevés provenant de l'exploitation, le conseil d'administration de Vision New Look a approuvé le versement d'un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A payable le 31 décembre 2015 aux actionnaires inscrits au 21 décembre 2015. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé », soit un dividende donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux.

Les actionnaires résidant au Canada peuvent choisir de réinvestir leurs dividendes en espèces dans des actions ordinaires de Vision New Look sans paiement de commission ni frais de service ou de courtage par le biais du régime de réinvestissement de dividendes implanté en 2014. Jusqu'à nouvel avis, il s'agira de nouvelles actions émises à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende. Tout actionnaire désirant se prévaloir de cette opportunité n'a qu'à en faire la demande à son courtier.

# Message aux actionnaires

Pour le trimestre terminé le 26 septembre 2015

## Règlement avec l'Agence du revenu Canada

Vision New Look a récemment conclu une entente avec l'Agence du revenu Canada (ARC) à la suite de la proposition faite en 2014 de refuser l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la fusion avec Sonomax Santé auditive inc. (Sonomax) dans le cadre de la conversion en mars 2010 de l'ancienne fiducie connue sous le nom de Fonds de revenu Benvest New Look en société par actions. Selon ce règlement, l'ARC ne contestera pas l'utilisation des attributs fiscaux pour les années 2010, 2011 et 2012 et la société renoncera à l'utilisation des attributs fiscaux pour les années d'imposition 2013, 2014 et les années suivantes.

Sur la base de cette entente et d'une entente similaire que l'on s'attend de conclure avec les autorités fiscales provinciales, Vision New Look a comptabilisé une charge d'impôts additionnelle de 2.6 millions \$ en plus des intérêts courus de 0.2 million \$. La société a l'intention de payer ces montants au quatrième trimestre de 2015.

## Perspectives

Les 24 derniers mois ont été une période très active pour Vision New Look qui a alors fait un bond en avant en renforçant les bases de son entreprise et en poursuivant son plan de croissance stratégique. Vision New Look est maintenant le deuxième plus grand groupe de magasins de détail en optique au Canada, avec ses 192 magasins et sa position de leader au Québec, dans les Maritimes et la région d'Ottawa et ce, grâce à ses trois bannières dynamiques et bien établies: Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff.

Nous poursuivons notre stratégie d'accroissement de notre part de marché par l'augmentation de l'achalandage dans nos magasins, le développement de notre équipe d'optométristes et d'opticiens, l'ouverture de nouveaux magasins, la rénovation de magasins existants et en profitant des opportunités d'acquisitions. L'expansion du réseau de magasins par croissance interne ou acquisitions est une priorité constante. De plus, le groupe surveille étroitement les développements stratégiques dans l'industrie canadienne de l'optique.

**Antoine Amiel**  
Président  
Groupe Vision New Look inc.

**Derrick Giannoumis, CPA, CA**  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Groupe Vision New Look inc.

- 1) *Le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesure normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques « BAIIA et BAIIA ajusté » et « Bénéfice net et bénéfice net ajusté » du rapport de gestion pour la conciliation du bénéfice net à ces mesures. Vision New Look croit que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation et que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant un règlement fiscal ponctuel et les frais connexes aux acquisitions, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA, le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*
- 2) *Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois par Lunetterie New Look, Vogue Optical ou Greiche & Scaff. Les ventes sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non.*
- 3) *Les montants par action sont calculés sur une base diluée.*

# RAPPORT DE GESTION

2015

**TROISIÈME**

trimestre terminé

**le 26 septembre 2015**



(Auparavant Lunetterie New Look inc.)

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## FAITS SAILLANTS

Les faits saillants du troisième trimestre et de la période de 39 semaines terminés le 26 septembre 2015 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2014 sont les suivants :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>41 379 \$</b>	<b>32 504 \$</b>	<b>129 941 \$</b>	<b>99 436 \$</b>
Écart	27,3 %		30,7 %	
Écart des commandes de ventes des magasins comparables <sup>(a)</sup>	3,3 %		5,1 %	
<b>BAlIA ajusté<sup>(b)</sup></b>	<b>7 079 \$</b>	<b>6 213 \$</b>	<b>23 861 \$</b>	<b>19 529 \$</b>
Écart	13,9 %		22,2 %	
% du chiffre d'affaires	17,1 %	19,1 %	18,4 %	19,6 %
Par action (dilué)	0,51 \$	0,47 \$	1,73 \$	1,49 \$
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires<sup>(c)</sup></b>	<b>(641) \$</b>	<b>1 650 \$</b>	<b>5 402 \$</b>	<b>5 751 \$</b>
Écart	(138,8%)		(6,1%)	
<b>Bénéfice net (perte nette) par action<sup>(c)</sup></b>				
De base	(0,05) \$	0,13 \$	0,40 \$	0,45 \$
Dilué	(0,05) \$	0,13 \$	0,39 \$	0,44 \$
<b>Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires<sup>(b)(d)</sup></b>	<b>2 178 \$</b>	<b>2 245 \$</b>	<b>8 473 \$</b>	<b>6 712 \$</b>
Écart	(3,0%)		26,2 %	
Par action (dilué)	0,16 \$	0,17 \$	0,62 \$	0,51 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant variation des éléments du fonds de roulement</b>	<b>5 693 \$</b>	<b>5 321 \$</b>	<b>20 771 \$</b>	<b>17 782 \$</b>
Par action (dilué)	0,41 \$	0,41 \$	1,49 \$	1,36 \$
Dépenses en immobilisations <sup>(e)</sup>	2 019 \$	791 \$	5 885 \$	3 319 \$
Augmentation (diminution) de la dette nette pour la période <sup>(f)</sup>	(2 339 \$)	(2 298 \$)	(9 789 \$)	(7 773 \$)
Dividende par action en espèces <sup>(g)</sup>	0,15 \$	0,15 \$	0,45 \$	0,45 \$
Total des dividendes <sup>(g)</sup>	2 011 \$	1 912 \$	6 023 \$	5 742 \$
<b>En fin de période</b>				
Nombre de magasins <sup>(h)</sup>			192	141

- Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois, soit par Lunetterie New Look, Vogue Optical ou Greiche & Scaff. Les ventes sont comptabilisées au moment de la livraison de la marchandise aux clients mais la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes, qu'elles soient livrées ou non.
- Le BAlIA, le BAlIA ajusté et le bénéfice net ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Se référer aux rubriques *BAlIA* et *BAlIA ajusté* et *Bénéfice net* et *bénéfice net ajusté* pour les définitions et les rapprochements au bénéfice net.
- Au troisième trimestre, des charges ponctuelles totalisant 2 768 000 \$ ont été comptabilisées en lien avec un règlement fiscal décrit à la rubrique *Impôts*. En conséquence, le bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires et le bénéfice net (perte nette) par action reflète ce montant pour les périodes de 13 et de 39 semaines terminées le 26 septembre 2015.
- Le bénéfice net ajusté du troisième trimestres a diminué par rapport à l'année dernière, principalement en raison de charges additionnelles d'amortissements et de frais liés à un swap de taux d'intérêt.
- Les dépenses en immobilisations incluent des montants financés par prise en charge de dettes, des soldes de prix d'achat ainsi que l'émission d'actions et participations ne donnant pas le contrôle. Se référer à la rubrique *Situation de la trésorerie* pour un rapprochement des investissements dans les actifs à long terme et de leur financement.
- La dette nette correspond au total de la dette à long terme, y compris la portion à court terme, à l'emprunt bancaire à court terme et aux dividendes à payer, en sus de la trésorerie.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- g) Les montants de dividendes mentionnés dans le tableau ci-dessus se rapportent aux montants déclarés durant les périodes.
- h) L'augmentation du nombre de magasins est principalement due à l'acquisition de Greiche & Scaff en octobre 2014. Tel que prévu, un magasin a été fermé en 2015.

## CONTEXTE

Au 1<sup>er</sup> juin 2015, Lunetterie New Look inc / New Look Eyewear Inc. a changé sa raison sociale pour adopter celle de Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc. (« Vision New Look»). Le rapport de gestion porte sur la situation financière, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de Vision New Look, de ses filiales et des entités sur lesquelles Vision New Look a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de façon à influencer sur son rendement sans détenir d'actions de ces entités (Vision New Look, ses filiales et ces entités sont ensemble identifiées comme le « Groupe »). La principale filiale de Vision New Look est Vogue Optical Group Inc. Les bannières Lunetterie New Look et Greiche & Scaff sont exploitées en tant que divisions et non pas par le biais d'entités juridiques distinctes.

Le présent rapport de gestion contient, au besoin, des énoncés prospectifs, des commentaires et analyses fournis dans le but d'aider le lecteur à voir l'entreprise du point de vue de la direction. Ce rapport a pour but d'aider à mieux comprendre nos activités et il devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre terminé le 26 septembre 2015 et des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014.

À moins d'indication contraire, toute l'information contenue dans ce rapport est exprimée en milliers de dollars canadiens et est établie selon les normes internationales d'information financière (IFRS). Des renseignements additionnels sur le Groupe sont disponibles sur le site Web [www.newlook.ca](http://www.newlook.ca). Les documents d'information continue du Groupe, y compris les rapports de gestion annuels et trimestriels, les états financiers annuels et trimestriels, les notices annuelles, les formulaires de procuration, les circulaires d'information et les divers communiqués de presse émis par Vision New Look sont également disponibles par le truchement du système SEDAR sur le site Web [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## VUE D'ENSEMBLE DU TROISIÈME TRIMESTRE

Les faits saillants du troisième trimestre de 2015 peuvent se résumer comme suit:

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 27,3 % par rapport à l'année dernière pour atteindre 41,4 million \$, reflétant ainsi l'ajout de 50 magasins au cours des 12 derniers mois, principalement ceux de Greiche & Scaff acquis au dernier trimestre de 2014.
- Les commandes de ventes des magasins comparables étaient en hausse de 3,3 % par rapport à l'année dernière.
- Le BAIIA ajusté était de 7,1 millions \$ comparativement à 6,2 millions \$ l'année précédente, soit une augmentation de 13,9%.
- Le Groupe a continué de bénéficier des synergies générées par l'intégration des ressources et équipements du laboratoire de Greiche & Scaff à l'intérieur de celui de Vision New Look à Ville Saint-Laurent.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement ont été 5,7 millions \$, soit une augmentation de 0,4 millions \$ par rapport à l'année dernière. Ils représentent 0,41 \$ par action (sur une base diluée) soit le même montant que l'année dernière, malgré des déboursés additionnels d'impôts de 1 124 000 \$.
- Le Groupe a réduit sa dette de 2,3 millions \$ au cours du trimestre et a ainsi réduit le ratio de la dette nette / BAIIA ajusté à 1,81 par rapport à 2,20 à la fin de 2014.
- Le Groupe a comptabilisé des charges totalisant 2,8 millions \$ sur la base d'un règlement fiscal avec l'Agence du revenu Canada après la fin du trimestre et d'un règlement semblable attendu avec les autorités fiscales provinciales. Le règlement, représentant 0,21 \$ par action, a entraîné une perte nette de 641 000 \$ et une perte nette par action de 0,05 \$ (de base et diluée).
- Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires était de 2,18 millions \$ comparativement à 2,25 millions \$ l'année dernière. Le bénéfice net ajusté par action était de 0,16 \$ par rapport à 0,17 \$ l'an dernier (sur une base diluée). La diminution est principalement attribuable à des charges additionnelle d'amortissement et à l'incidence négative d'un swap de taux d'intérêt.
- La bonne performance du Groupe a permis de maintenir les versements de dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action.
- Le Groupe a poursuivi ses efforts pour rechercher des occasions d'expansion au Québec, dans les provinces maritimes, dans l'est de l'Ontario et le reste du Canada.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Groupe est un chef de file dans l'est du Canada dans les produits et services d'optique. Au 26 septembre 2015, le Groupe exerçait ses activités sous trois bannières principales : Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff. Le réseau du Groupe est composé de 192 succursales spécialisées dans les soins de la vue. Ces succursales sont principalement situées au Québec et dans les provinces de l'Atlantique : Québec (118), Nouvelle-Écosse (22), Nouveau-Brunswick (21), Terre-Neuve-et-Labrador (14), Ontario (8), Île-du-Prince-Édouard (6), Saskatchewan (2) et Colombie-Britannique (1). Le Groupe exploite un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques et un centre de distribution à Ville St-Laurent, au Québec, et un laboratoire de fabrication de lentilles ophtalmiques à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard.

## APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe pour le troisième trimestre terminé le 26 septembre 2015 ont été approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

## MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour la période terminée le 26 septembre 2015 sont conformes aux politiques et méthodes de calcul énoncées dans les états financiers consolidés audités de 2014. L'adoption d'une nouvelle interprétation connue sous le nom IFRIC 21, *Droits ou taxes*, n'a pas d'incidence significative sur les états financiers.

## Changements importants proposés pour la comptabilisation des baux

En mai 2013, l'*International Accounting Standards Board* (IASB, l'organisme de normalisation comptable pour les IFRS) ainsi que le *Financial Accounting Standards Board* (FASB, l'organisme de normalisation comptable aux États-Unis) ont émis un exposé-sondage révisé sur les baux. Le but principal de cet exposé-sondage est de présenter les baux au bilan : les locataires comptabiliseraient ainsi un droit d'utilisation en tant qu'actif ainsi qu'un passif de location. Depuis mars 2014, les deux organismes ont délibéré à nouveau sur tous les aspects du projet et prévoient émettre de nouvelles normes concernant les baux avant la fin de 2015. Tel qu'indiqué dans une mise à jour de la définition des contrats de location émise par l'IASB en octobre 2015, les nouvelles normes sur les baux entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2019, soit approximativement trois ans après la date du présent rapport. La direction suit de près le développement des changements proposés car son application éventuelle aura une incidence considérable sur les états financiers du Groupe.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Chiffre d'affaires

Au troisième trimestre de 2015, le chiffre d'affaires a atteint 41,4 millions \$, soit une augmentation de 27,3 % par rapport à l'année dernière. La hausse est principalement attribuable à l'ajout de 50 magasins depuis octobre 2014, incluant les magasins Greiche & Scaff acquis en octobre 2014, ainsi qu'à la croissance des ventes des magasins comparables des bannières Lunetterie New Look et Vogue Optical.

La période cumulative de 39 semaines terminée le 26 septembre 2015 a aussi bénéficié de l'ajout des magasins depuis le début de 2014, résultant en un chiffre d'affaires atteignant 129,9 millions \$, soit une augmentation de 30,7 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Les produits composant le chiffre d'affaires sont comptabilisés lorsque les biens sont livrés aux clients. Par contre, la direction mesure la performance des magasins comparables sur la base des commandes de ventes. Ces dernières ont augmenté de 3,3 % au troisième trimestre et de 5,1 % pour la période cumulative terminée le 26 septembre 2015 par rapport aux périodes correspondantes de l'année dernière. Les magasins comparables sont ceux en exploitation depuis au moins 12 mois, soit par Lunetterie New Look, Vogue Optical ou Greiche & Scaff.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 26 septembre 2015 peuvent être comparés à ceux des périodes correspondantes de 2014 comme suit:

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	41 379	32 504	129 941	99 436
Matériaux utilisés	9 001	6 835	28 086	20 940
<i>% du chiffre d'affaires</i>	21,8%	21,0%	21,6%	21,1%
Rémunération du personnel				
Salaires et charges sociales	13 704	10 794	42 551	32 855
<i>% du chiffre d'affaires</i>	33,1%	33,2%	32,7%	33,0%
Rémunération à base d'actions	102	68	449	357
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	70	814	415	1 314
Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)	11 657	8 629	35 462	26 127
<i>% du chiffre d'affaires</i>	28,2%	26,5%	27,3%	26,3%
<b>Total des frais d'exploitation</b>	<b>34 534</b>	<b>27 140</b>	<b>106 963</b>	<b>81 593</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	83,5%	83,5%	82,3%	82,1%

## Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés comprennent les montures, les lentilles et les fournitures de production. Le coût des matériaux inclut les gains et pertes de change liés à l'achat de ces matériaux. Le coût des matériaux utilisés a augmenté de 0,8 point de pourcentage du chiffre d'affaires pour le deuxième trimestre et de 0,5 point de pourcentage pour la période de 39 semaines terminée le 26 septembre 2015. L'augmentation du ratio reflète les améliorations apportées à la gamme de produits.

## Rémunération du personnel

La rémunération du personnel inclut les salaires, les primes, les jetons de présence des administrateurs, ainsi que les charges sociales pour tous les employés et administrateurs. La plus grande partie de la rémunération concerne les employés des magasins, y compris les opticiens. Les autres employés sont affectés aux laboratoires, au centre de distribution et au siège social. Pour le troisième trimestre et la période cumulative, la légère diminution en pourcentage du chiffre d'affaires reflètent les efforts déployés pour contrôler les salaires et les économies d'échelle, compensant ainsi le ratio plus élevé des salaires des magasins Greiche & Scaff par rapport aux ventes.

La rémunération à base d'actions pour une période représente la juste valeur des options de Vision New Look attribuées aux employés et dont les droits sont acquis au cours de cette période. Le nombre d'options attribuées pour la période de 39 semaines de 2015 était inférieur à celui de la période correspondante de 2014 (132 500 vs 196 000) mais la juste valeur moyenne par option a atteint 5,14 \$ en 2015 par rapport à 2,55 \$ en 2014. Le lecteur doit tenir compte du fait que la rémunération à base d'actions est une charge hors caisse.

## Frais connexes aux acquisitions d'entreprises

Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises incluent les honoraires professionnels encourus spécifiquement lors du processus d'acquisition que cette acquisition soit réalisée ou pas. Les chiffres de 2015 réfèrent aux projets en développement alors que ceux de 2014 réfèrent principalement à l'acquisition de Greiche & Scaff.

## Autres frais d'exploitation (excluant les frais connexes aux acquisitions d'entreprises)

Les autres frais d'exploitation comprennent les frais d'occupation des magasins, des laboratoires, du centre de distribution et du siège social, les frais généraux et de ventes des magasins de même que les dépenses de marketing et d'administration générale.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Ils incluent aussi les gains et pertes de change liés à ces dépenses ainsi que les gains et pertes provenant de la variation de la valeur des contrats de change. Les amortissements ne sont pas inclus car ils sont présentés séparément. Le tableau ci-dessus présente une augmentation de 1,7 point de pourcentage du chiffre d'affaires pour le troisième trimestre et une augmentation de 1,0 point de pourcentage pour la période cumulative par rapport à l'an dernier. Ceci reflète l'incidence de la consolidation des résultats de Greiche & Scaff, lesquels ont des coûts d'occupation plus élevés que les autres bannières du fait que les magasins se trouvent dans des centres commerciaux.

La direction a établi une politique visant à couvrir par des contrats de change approximativement 50 % des achats en dollars américains prévus pour la prochaine période de 12 mois. Au 26 septembre 2015, des contrats de change pour l'achat de 2 540 000 \$US à 5 080 000 \$US, dépendamment du taux au comptant lors de l'achat, à un taux pondéré de 1,284 CAD étaient en cours alors que le taux au comptant était de 1,333 CAD. Comme la comptabilité de couverture n'est pas utilisée, les variations de juste valeur des contrats de change sont comptabilisées dans les résultats. Ils représentent une perte de 62 000 \$ au troisième trimestre de 2015 mais un gain de 19 000 \$ pour la période cumulative.

## BAIIA et BAIIA ajusté

Le Groupe définit le BAIIA et le BAIIA ajusté selon le tableau ci-dessous. Il faut noter que ces mesures de performance ne sont pas normalisées en vertu des IFRS et ne peuvent être comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le Groupe croit que ces mesures de performance sont des mesures financières utiles car elles aident à déterminer la capacité de l'entreprise à générer des flux de trésorerie liés à l'exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme une mesure alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie, lesquels sont déterminés conformément aux IFRS. Un rapprochement du bénéfice net, du BAIIA et du BAIIA ajusté est présenté ci-dessous:

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	(623)	1 665	5 460	5 806
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 823	2 164	8 251	6 475
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts	1 262	901	3 500	3 073
Impôts	3 383	634	5 767	2 489
<b>BAIIA</b>	<b>6 845</b>	<b>5 364</b>	<b>22 978</b>	<b>17 843</b>
Rémunération à base d'actions	102	68	449	357
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	62	(33)	19	15
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises <sup>(a)</sup>	70	814	415	1 314
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>7 079</b>	<b>6 213</b>	<b>23 861</b>	<b>19 529</b>
Écart en \$	866		4 332	
Écart en %	13,9%		22,2%	
% du chiffre d'affaires	17,1%	19,1%	18,4%	19,6%
Par action (dilué)	0,51	0,47	1,73	1,49

a) Les frais connexes aux acquisitions d'entreprises comprennent principalement des honoraires juridiques et autres honoraires liés aux acquisitions d'entreprises, qu'elles soient réalisées ou pas.

L'augmentation du BAIIA ajusté par rapport à l'année dernière reflète l'augmentation du chiffre d'affaires, nette de l'incidence du coût plus élevés des matériaux et des frais d'exploitation tel qu'il est mentionné à la rubrique précédente. Le montant en dollars du BAIIA ajusté a augmenté considérablement en 2015 par rapport à l'année dernière: 13,9 % pour le trimestre et 22,2 % pour la période cumulative.

Veuillez vous référer à la rubrique *Résumé des résultats trimestriels* présentée ci-dessous pour la comparaison du BAIIA ajusté sur une base trimestrielle.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Amortissement

Les charges d'amortissement ont varié comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts différés	1 943	1 462	5 791	4 325
Amortissement des autres actifs incorporels	817	702	2 379	2 150
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	63		81	
<b>Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles</b>	<b>2 823</b>	<b>2 164</b>	<b>8 251</b>	<b>6 475</b>

L'augmentation des amortissements reflète l'ajout d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels en lien avec les acquisitions d'entreprises, les ouvertures de magasins, l'agrandissement du laboratoire et du centre de distribution à Ville Saint-Laurent, l'ajout d'équipement de fabrication de lentilles, la rénovation de magasins et l'ajout d'équipement optique dans les magasins, le tout réalisé depuis le début de 2014.

## Frais financiers

Le tableau suivant affiche les principaux éléments des frais financiers, nets des revenus d'intérêt, pour les périodes de 13 et de 39 semaines terminées le 26 septembre 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014 :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme <sup>(a)</sup>	807	878	2 558	2 475
Intérêts liés à un règlement fiscal	218		218	
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	13	27	42	148
	1 038	905	2 818	2 623
Amortissement des coûts différés liés à l'émission de la dette	102	92	308	287
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	117	(34)	369	228
Autres frais financiers	13	(47)	49	(11)
Frais financiers	1 270	916	3 544	3 127
Revenus d'intérêts	8	15	44	54
<b>Frais financiers, nets des revenus d'intérêts</b>	<b>1 262</b>	<b>901</b>	<b>3 500</b>	<b>3 073</b>
a) Coût des règlements du swap de taux d'intérêt inclus dans les intérêts sur la dette à long terme ci-dessus	62	40	179	62

Bien que le niveau de la dette à long terme ait augmenté au cours des douze derniers mois suite à l'acquisition de Greiche & Scaff, les frais d'intérêts étaient légèrement avantageux par rapport à l'année dernière grâce à un taux d'intérêt plus bas. Le coût moyen de financement, en tenant compte des règlements en vertu du swap d'intérêt et de l'amortissement des frais d'émission différés, était de 6,10 % au 26 septembre 2015 comparativement à 6,29 % l'année dernière. Au 26 septembre 2015, la dette à long terme est essentiellement composée d'un solde de 47,2 millions \$ sur la facilité de crédit à terme pour acquisitions et d'un emprunt de 15,0 millions \$ auprès d'une société de capital de développement.

Afin de limiter le risque d'augmentation des taux d'intérêts, la direction a conclu un swap visant à échanger le taux d'intérêt variable contre un taux fixe sur 50 % du solde de la dette sur le crédit à terme pour acquisitions. Au 26 septembre 2015, environ 90 % du coût de la dette à long terme était fixe pour les quatre prochaines années.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Le tableau ci-dessus indique une charge exceptionnelle de 218 000 \$ représentant les intérêts liés à un règlement fiscal décrit à la rubrique *Impôts*.

## Impôts

### *Règlement avec l'Agence du revenu Canada*

En avril 2014, Vision New Look a reçu une lettre de l'Agence du revenu du Canada (ARC) faisant part de son intention de contester l'utilisation d'attributs fiscaux découlant de la fusion avec Sonomax Santé auditive inc. (Sonomax) en mars 2010 dans le cadre de la conversion de la fiducie Fonds de revenu Benvest New Look en société par actions. Les attributs fiscaux en question étaient composés principalement de pertes fiscales, de crédits d'impôts à l'investissement et de dépenses en recherche et développement. Le projet de cotisation était basé sur des règles générales contre l'évitement fiscal. La société était confiante dans la justesse de sa position et était prête à la défendre devant les tribunaux. Cependant, afin d'éviter de longues et coûteuses procédures, Vision New Look a conclu une entente selon laquelle l'ARC ne contestera pas l'utilisation des attributs fiscaux pour les années 2010, 2011 et 2012. Pour sa part, la société renoncera à l'utilisation des attributs fiscaux pour les années 2013, 2014 et suivantes.

Sur la base de cette entente et d'une entente similaire que l'on s'attend de conclure avec les autorités fiscales provinciales, Vision New Look a comptabilisé au troisième trimestre de 2015 une charge d'impôts additionnelle de 2,6 millions \$ et des intérêts courus de 0,2 million \$. La société a l'intention de payer ces montants au quatrième trimestre de 2015.

Le coût du règlement fiscal et les intérêts s'y rapportant représentent 0,21 \$ par action (0,20 \$ sur une base diluée).

### *Autres charges d'impôts*

Les charges d'impôts sans rapport avec le règlement conclu avec l'ARC peut se résumer de la façon suivante :

	\$
Exigibles	2 813
Différés	404
Total	3 217
Taux effectif d'impôts sur le bénéfice avant impôts	28,7%
Taux statutaire combiné fédéral et provincial	27,4%

L'écart entre le taux effectif d'impôts et le taux statutaire combiné fédéral et provincial est attribuable à des charges non déductibles et des ajustements avantageux d'impôts d'années antérieures. La charge d'impôts différés représente l'utilisation de frais de financement reportés aux fins fiscales et l'utilisation de pertes fiscales sans lien avec Sonomax.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Bénéfice net et bénéfice net ajusté

Le bénéfice net du troisième trimestre et celui de la période cumulative terminée le 26 septembre 2015 se comparent à ceux des périodes correspondantes de 2014 comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	(641)	1 650	5 402	5 751
Écart en \$	(2 291)		(349)	
Écart en %	(138,8%)		(6,1%)	
% du chiffre d'affaires	(1,5%)	5,1%	4,2 %	5,8%
Montant par action				
De base	(0,05)	0,13	0,40	0,45
Dilué	(0,05)	0,13	0,39	0,44
Nombre moyen pondéré d'actions (dilué)	13 769 126	13 108 213	13 755 083	13 046 993
Écart	5,0 %		5,4 %	

La perte du troisième trimestre de 2015 est due aux frais additionnels de 2,8 millions \$ liés au règlement fiscal précédemment décrit. La direction croit que les ajustements suivants au bénéfice net fournissent de l'information utile car ils permettent la comparaison des résultats nets excluant le règlement fiscal et les frais connexes aux acquisitions, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires</b>	<b>(641)</b>	<b>1 650</b>	<b>5 402</b>	<b>5 751</b>
Charges nettes liées au règlement fiscal	2 768		2 768	
Frais connexes aux acquisitions	70	814	415	1 314
Impôts s'y rapportant	(19)	(219)	(112)	(353)
<b>Bénéfice net ajusté attribuables aux actionnaires</b>	<b>2 178</b>	<b>2 245</b>	<b>8 473</b>	<b>6 712</b>
Écart en \$	(67)		1 761	
Écart en %	(3,0%)		26,2%	
% du chiffre d'affaires	5,3 %	6,9%	6,5%	6,8%
Montant par action				
Dilué	0,16	0,17	0,62	0,51

Bien que le BAIIA ajusté ait augmenté au troisième trimestre de 2015 par rapport à l'année dernière, le bénéfice net ajusté a diminué, principalement en raison de charges additionnelles d'amortissement (659 000 \$) et de charges additionnelles liées à un swap de taux d'intérêt (173 000 \$).

Le bénéfice net ajusté calculé ci-dessus n'est pas une mesure conforme aux IFRS, il est donc peu probable qu'il puisse être comparable à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant est un résumé des résultats trimestriels consolidés non audités pour chacun des huit derniers trimestres.

	Septembre		Juin		Mars		Décembre		4 trimestres	
	2015 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2015 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2015 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2014 13 sem. \$	2013 13 sem. \$	2015 52 sem. \$	2014 52 sem. \$
Chiffre d'affaires	41 379	32 504	46 777	35 122	41 785	31 810	40 809	25 596	170 750	125 032
<i>% du chiffre d'affaires des quatre trimestres</i>	24,2%	26,0%	27,4%	28,1%	24,5%	25,4%	23,9%	20,5%	100,0%	100,0%
BAIIA ajusté	7 079	6 213	10 080	8 282	6 702	5 034	7 501	4 428	31 362	23 957
<i>% du chiffre d'affaires</i>	17,1%	19,1%	21,5%	23,6%	16,0%	15,8%	18,4%	17,3%	18,4%	19,2%
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,51	0,47	0,73	0,63	0,49	0,39	0,55	0,39	2,29	1,90
Bénéfice net attribué aux actionnaires	(641)	1 650	4 412	3 098	1 631	1 003	2 023	1 112	7 425	6 863
Par action (de base) <sup>(a)</sup>	(0,05)	0,13	0,33	0,24	0,12	0,08	0,16	0,12	0,56	0,55
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	(0,05)	0,13	0,32	0,24	0,12	0,08	0,15	0,11	0,54	0,55
Bénéfice net ajusté attribué aux actionnaires	2 178	2 245	4 542	3 463	1 753	1 003	2 722	1 778	11 195	8 489
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,16	0,17	0,33	0,27	0,13	0,08	0,21	0,17	0,82	0,67
Liquidités provenant de l'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement	5 693	5 321	8 987	7 633	6 091	4 828	6 476	3 506	27 247	21 288
Par action (dilué) <sup>(a)</sup>	0,41	0,41	0,65	0,59	0,44	0,37	0,47	0,29	1,99	1,68
Dividende par action	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,15	0,60	0,60

a) Les montants par action pour une période de quatre trimestres peuvent ne pas correspondre au total des montants par action trimestriels puisqu'un calcul distinct est fait pour chaque trimestre ou période de quatre trimestres.

La hausse significative du chiffre d'affaires, du BAIIA ajusté, du bénéfice net, et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au cours des huit derniers trimestres est attribuable en grande partie à l'acquisition de Vogue Optical en décembre 2013 et l'acquisition de Greiche & Scaff en octobre 2014. Le bénéfice net des quatre derniers trimestres ajusté pour annuler l'incidence d'un règlement fiscal au troisième trimestre de 2015 ainsi que l'incidence des frais connexes aux acquisitions a augmenté de 2,7 millions \$ par rapport aux quatre trimestres précédents. Le bénéfice net ajusté par action (sur une base diluée) était de 0,82 \$ pour les quatre derniers trimestres par rapport à \$0,67 pour les quatre trimestres précédents malgré l'augmentation des amortissements.

## SITUATION DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie pour le troisième trimestre et la période cumulative terminés le 26 septembre 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014 :

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice avant impôts	2 760	2 299	11 227	8 295
Éléments hors caisse:				
Amortissements et perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 823	2 164	8 251	6 475
Amortissement d'avantages incitatifs à la location reportés et variation des loyers différés	(101)	(109)	(312)	(451)
Charge de rémunération à base d'actions	102	68	449	357
Autres charges (revenus) hors caisse	(15)	5	(4)	(10)
Frais financiers	1 270	916	3 544	3 127
Impôts payés	(1 146)	(22)	(2 384)	(11)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement</b>	<b>5 693</b>	<b>5 321</b>	<b>20 771</b>	<b>17 782</b>
Variation des éléments du fonds de roulement	357	(101)	494	708
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 050</b>	<b>5 220</b>	<b>21 265</b>	<b>18 490</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Encaissement d'ajustements de prix d'achat d'entreprises			1 285	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(685)	(793)	(3 951)	(3 166)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(83)	(18)	(531)	(183)
Encaissement de prêts (prêts)	(74)	20	(226)	30
Paiement sur des soldes de prix d'achat	(161)	(166)	(292)	(423)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 003)</b>	<b>(957)</b>	<b>(3 715)</b>	<b>(3 742)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Variation de la dette bancaire		(225)		(3 649)
Remboursement sur les emprunts à long terme	(1 318)	(1 143)	(5 542)	(2 268)
Dividendes payés	(1 753)	320	(5 223)	(3 510)
Intérêts payés	(796)	(897)	(2 543)	(2 591)
Avantages incitatifs à la location	129	40	129	184
Encaissement lors de l'exercice d'options	8	371	334	657
Autres frais financiers payés	(13)	47	(69)	11
Encaissement de prêts pour l'achat d'actions				120
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 743)</b>	<b>(1 487)</b>	<b>(12 914)</b>	<b>(11 046)</b>
Augmentation nette de la trésorerie	1 304	2 776	4 636	3 702
Trésorerie au début	7 403	1 269	4 071	343
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>8 707</b>	<b>4 045</b>	<b>8 707</b>	<b>4 045</b>

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans le troisième trimestre et la période de 39 semaines terminés le 26 septembre 2015 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2014 se présentent comme suit. Les montants entre parenthèses indiquent l'utilisation de la trésorerie.

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les impôts payés et la variation des éléments du fonds de roulement	6 839	5 343	23 155	17 793
Impôts payés	(1 146)	(22)	(2 384)	(11)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant la variation des éléments du fonds de roulement	5 693	5 321	20 771	17 782
<i>Par action (dilué)</i>	0,41	0,41	1,49	1,36
Variation des éléments du fonds de roulement	357	(101)	494	708
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>6 050</b>	<b>5 220</b>	<b>21 265</b>	<b>18 490</b>

Au troisième trimestre et dans la période cumulative de 2015, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant le paiement des impôts et la variation des éléments du fonds de roulement ont augmenté de 1,5 million \$ et 5,4 millions \$ respectivement par rapport à l'année dernière. Ceci reflète les recettes additionnelles provenant des magasins Greiche & Scaff acquis en octobre 2014, les autres magasins ajoutés depuis le début de 2014 et l'amélioration générale de la contribution des magasins des bannières Lunetterie New Look et Vogue Optical. L'importante augmentation des impôts payés en 2015 par rapport à l'an passé reflète le fait que les pertes fiscales et crédits d'impôts différés étaient presque entièrement épuisés à la fin de 2014. Malgré ces paiements d'impôts additionnels, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement représentent 0,41 \$ par action, sur une base diluée, soit le même que l'année dernière.

Des flux de trésorerie ont aussi été générés (ou utilisés) en raison des variations suivantes des éléments du fonds de roulement :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Diminution (augmentation) des débiteurs	972	(167)	739	425
Diminution (augmentation) des stocks	(417)	(893)	(804)	(1 183)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(54)	(179)	179	(150)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs, frais courus et provisions	(144)	1 138	380	1 616
<b>Source (utilisation) de la trésorerie</b>	<b>357</b>	<b>(101)</b>	<b>494</b>	<b>708</b>

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement reflètent des variations normales d'un trimestre à l'autre.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement dans le troisième trimestre et la période de 39 semaines terminés le 26 septembre 2015 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Encaissement d'ajustements du prix d'achat d'entreprises			1 285	
Achat d'immobilisations corporelles	(685)	(793)	(3 951)	(3 166)
Achat d'autres actifs incorporels	(83)	(18)	(531)	(183)
Encaissement de prêts (prêts)	(74)	20	(226)	30
Paiement de soldes de prix d'achat	(161)	(166)	(292)	(423)
<b>Trésorerie utilisée dans les activités d'investissement</b>	<b>(1 003)</b>	<b>(957)</b>	<b>(3 715)</b>	<b>(3 742)</b>

### *Encaissement d'ajustements de prix d'entreprises*

Le montant de 1 285 000 \$ encaissé en 2015 à titre d'ajustement de prix d'achat d'entreprises fait référence aux montants comptabilisés à titre de créance à recevoir aux états financiers de 2014.

### *Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles*

Les investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels faits au troisième trimestre de 2015 font référence à la rénovation de magasins, l'acquisition de relations clients ainsi que la mise à jour et l'ajout continuels d'équipements optiques et de logiciels visant à améliorer l'efficacité opérationnelle et de gestion. Pour la période cumulative de 2015, ils font aussi référence à la relocalisation de trois magasins, net d'indemnité reçu d'un bailleur, d'autres rénovations et l'ajout de deux nouveaux magasins: un au Québec et un en Nouvelle-Écosse.

### *Achat d'une participation*

Au troisième trimestre de 2015, le Groupe a fait l'acquisition de 100 % des actions avec droit de vote d'une société opérant une clinique d'optique gérée par Vision New Look pour un montant de base de 860 000 \$ et des ajustements à venir basés sur les ventes des trois prochaines années. Le montant de base a été réglé par la compensation de prêts du même montant antérieurement faits au vendeur des actions de la société. Par conséquent, l'acquisition de ces actions n'a eu aucune incidence sur le flux de trésorerie au troisième trimestre de 2015. D'autres détails sont fournis à la note 13 des états financiers du troisième trimestre de 2015.

### *Autre*

Les paiements sur les soldes de prix d'achat se rapportent à des acquisitions d'entreprises faites au cours des années antérieures.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## Conciliation des investissements et de leur financement

Le tableau suivant concilie les investissements dans des actifs à long terme et leur financement:

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Achat d'immobilisations corporelles	685	793	3 951	3 166
Achat d'immobilisations incorporelles	205	18	653	183
Achat d'une participation ne donnant pas le contrôle	1 055		1 055	
Prêts	74	(20)	226	(30)
<b>Total des dépenses en immobilisations</b>	<b>2 019</b>	<b>791</b>	<b>5 885</b>	<b>3 319</b>
Paiement en trésorerie	842	791	4 708	3 319
Solde de prix d'achat	122		122	
En lien avec l'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle				
Règlement de prêts à recevoir	860		860	
Solde éventuel du prix d'achat basé sur les ventes futures	195		195	
<b>Financement total</b>	<b>2 019</b>	<b>791</b>	<b>5 885</b>	<b>3 319</b>

Tel que le démontre le tableau, les investissements fait en 2015 ont été financé par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des soldes de prix d'achat et le règlement de prêts à recevoir.

## Activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours du troisième trimestre et de la période de 39 semaines terminés le 26 septembre 2015 comparés à ceux des périodes correspondantes de 2014 sont les suivants. Les montants entre parenthèses représentent l'utilisation de trésorerie.

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Variation de la dette bancaire		(225)		(3 649)
Remboursement sur les emprunts à long terme	(1 318)	(1 143)	(5 542)	(2 268)
Dividendes payés, nets des dividendes réinvestis en actions	(1 753)	320	(5 223)	(3 510)
Intérêts payés	(796)	(897)	(2 543)	(2 591)
Avantages incitatifs à la location	129	40	129	184
Encaissement lors de l'exercice d'options	8	371	334	657
Autres frais financiers payés	(13)	47	(69)	11
Encaissement de prêts pour achat d'actions				120
<b>Trésorerie utilisée pour les activités de financement</b>	<b>(3 743)</b>	<b>(1 487)</b>	<b>(12 914)</b>	<b>(11 046)</b>

La dette à long terme a été remboursée tel que prévu. Pour la période cumulative de 2015, les remboursement incluent aussi un montant de 1 587 000 \$ payable en raison d'une clause « cash flow sweep ». Ce remboursement anticipé résulte de la bonne performance des flux de trésorerie du Groupe.

Les montants de dividendes payés sont nets des dividendes réinvestis en actions. Aucun dividende n'a été payé au troisième trimestre de 2014 (alors qu'un montant de 320 000 \$ provenant du trimestre précédent a été réinvesti), bien que les dividendes totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A ont été déclarés pour chaque trimestre inclus dans le tableau ci-dessus. Veuillez vous référer à la rubrique *Dividendes* pour plus de détails. Les dividendes versés ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

Les encaissements d'avantages incitatifs à la location correspondent à des sommes versées par les bailleurs à titre d'indemnités de relocalisation ou d'avantage à signer un bail.

Se référer à la rubrique *Actions et options en circulation* pour plus d'information sur les options exercées en 2015.

## Facilités de crédit

Les principaux éléments des facilités de crédit modifiées et mises à jour à la suite de l'acquisition de Greiche & Scaff en 2014 sont les suivants :

- Une facilité de crédit renouvelable de 13 millions \$ pour financer les activités quotidiennes. À la fin du troisième trimestre de 2015, le groupe n'avait pas utilisé cette facilité de crédit renouvelable.
- Une facilité de «crédit à terme pour acquisitions» d'un montant initial de 52,75 millions \$, utilisé pour financer l'acquisition des actifs de Vogue Optical Inc. en décembre 2013 et Greiche & Scaff en octobre 2014 et pour refinancer certaines dettes antérieures.
- Ces facilités de crédit incluent des clauses restrictives et des modalités de remboursement décrites à la note 15 des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014. Au 26 septembre 2015, les facilités de crédit utilisées et disponibles étaient comme suit :

	\$
<b>Facilité renouvelable</b>	
Crédit accordé	13 000
Montants utilisés au 26 septembre 2015	—
Solde disponible au 26 septembre 2015	13 000
<b>Facilité de crédit à terme pour acquisitions</b>	
Crédit accordé	52 750
Montants utilisés au 26 septembre 2015	52 750
Solde disponible au 26 septembre 2015	Néant

La société avait également 8,7 millions \$ en trésorerie à la fin du trimestre et elle respectait toutes les clauses restrictives concernant les facilités de crédit.

## Capacité de satisfaire les obligations

La direction détermine la capacité du Groupe à satisfaire ses obligations, incluant le respect des ratios exigés en vertu des facilités de crédit, en analysant les flux de trésorerie antérieurs et prévus, l'utilisation de la facilité de crédit renouvelable, les engagements de dépenses en immobilisations de maintenance et de croissance, les remboursements prévus sur les emprunts, les impôts à payer et les dividendes en espèces à payer. Le tableau suivant résume les balises importantes révisées utilisées par la direction pour la gestion du capital ainsi que les performances en résultant.

	Balises	26 septembre 2015	27 décembre 2014
Dette nette <sup>(a)</sup> / BAIIA ajusté <sup>(b)</sup>	Maximum de 3,25	1,81	2,20
Dette nette ajustée <sup>(c)</sup> / BAIIL <sup>(d)</sup>	Maximum de 5,00	3,53	3,79
Ratio de couverture des frais fixes <sup>(e)</sup>	Minimum de 1,10	1,78	1,57

- La dette nette fait référence au total de la dette à long terme, incluant la portion à court terme, les emprunts bancaires à court terme et les dividendes à payer, en sus de la trésorerie.
- Le calcul du BAIIA ajusté, illustré à la rubrique BAIIA ajusté, couvre une période de quatre trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- La dette nette ajustée correspond à la dette nette plus huit fois les frais de loyer des quatre derniers trimestres. L'information pro forma est incluse lorsque nécessaire.
- Le BAIIL, défini comme étant le BAIIA plus les frais de loyer, couvre une période de quatre trimestres.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- e) Le ratio de couverture des frais fixes est défini, pour une période de quatre trimestres, comme étant le ratio (i) du BAIIA ajusté moins les dépenses en immobilisations de maintenance, les impôts exigibles, et les dividendes versés en espèces, sur (ii) les frais fixes. Aux fins de ce calcul, les frais fixes sont composés des remboursements planifiés de la dette et des intérêts payés durant la période. Les frais ponctuels liés au règlement fiscal décrit à la rubrique *Impôts* ne sont pas considérés dans le calcul de ce ratio.

Tous les ratios mentionnés ci-dessus se sont améliorés depuis la fin de 2014 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2015.

Toutes les autres clauses restrictives relatives aux nouvelles facilités de crédit ont été respectées.

## DIVIDENDES

### Dividendes déclarés

Vision New Look a maintenu sa politique de versement de dividendes trimestriels lesquels ont totalisé 0,15 \$ par action pour chacun des trois premiers trimestres de 2015 et de 2014. Les dividendes déclarés sont habituellement désignés comme « dividendes déterminés », soit des dividendes donnant droit aux particuliers résidant au Canada à un crédit d'impôt pour dividende plus avantageux. L'information concernant la situation fiscale des dividendes est disponible sur le site Internet [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca) dans la section *Investisseurs*.

Le 9 novembre 2015, Vision New Look a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A à être versés le 31 décembre 2015 aux actionnaires inscrits au 21 décembre 2015. Le dividende a été désigné comme « dividende déterminé ».

La décision de déclarer un dividende est prise trimestriellement lorsque les états financiers d'un trimestre ou d'un exercice sont rendus disponibles au conseil d'administration. Bien qu'il n'y ait aucune garantie qu'un dividende sera déclaré à l'avenir, Vision New Look et son prédécesseur, Fonds de revenu Benvest New Look, ont versé régulièrement un dividende ou une distribution depuis 2005.

### Régime de réinvestissement des dividendes

En 2014, Vision New Look a implanté un régime de réinvestissement des dividendes qui donne aux actionnaires le choix de réinvestir leurs dividendes en espèces en actions de Vision New Look, sans paiement de commissions ni de frais de service ou de courtage. Jusqu'à nouvel avis, les actions sont émises sur le capital autorisé à un prix correspondant à 95 % du cours moyen pondéré pendant les cinq jours ouvrables précédant la date de versement d'un dividende.

Les actions émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes pour la période cumulative de 2015 comprennent les suivantes:

Date d'émission	Nombre d'actions émises	Prix d'émission \$	Total \$
31 décembre 2014	12 667	20,81	264
31 mars 2015	10 412	27,49	286
30 juin 2015	9 266	30,50	283
30 septembre 2015	10 659	27,47	293

## ACTIONS ET OPTIONS EN CIRCULATION

Au 30 septembre 2015, Vision New Look avait 13 419 448 actions ordinaires de catégorie A en circulation. Ce nombre inclut les transactions suivantes survenues en 2015:

- 62 709 actions émises à la suite de l'exercice de 94 608 options selon le mode d'exercice sans décaissement;
- 29 534 actions émises à la suite de l'exercice du même nombre d'options à un prix d'exercice moyen de 11,33 \$ par action, pour un total de 334 000 \$.
- 43 004 actions émises par le biais du régime de réinvestissement de dividendes, telles qu'indiquées dans la section précédente.
- 384 actions émises en paiement de services.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

En 2015, Vision New Look a attribué 132 500 options d'achat d'actions à un prix d'exercice moyen pondéré de 31,30 \$.

Au 30 septembre 2015, il y avait 712 993 options en circulation pour l'achat du même nombre d'actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look à un prix d'exercice moyen pondéré de 14,81 \$. Le prix d'exercice reflète la valeur au marché au cours des cinq jours ouvrables précédant la date d'attribution. Toutes les options en circulation ont une échéance de cinq ans après leur date d'attribution. Au 30 septembre 2015, le solde des actions réservées par la Bourse de Toronto pour l'exercice d'options était de 1 501 258. Ce nombre est basé sur une approbation des actionnaires le 7 mai 2015 et l'approbation subséquente de la Bourse de Toronto.

## GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES FACTEURS DE RISQUE

Les objectifs et politiques en matière de gestion des risques liés aux instruments financiers sont détaillés à la note 25 des états financiers consolidés de l'exercice terminé le 27 décembre 2014. D'autres facteurs de risques liés à l'entreprise, l'acquisition de Sonomax et les actions de Vision New Look sont décrits dans la Notice annuelle datée du 26 mars 2015 et disponible sur SEDAR à [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur le site de Groupe Vision New Look à [www.newlookvision.ca](http://www.newlookvision.ca). La récente dépréciation du dollar canadien vis-à-vis le dollar américain fera augmenter le coût de certains matériaux et équipements alors que le Groupe pourra ne pas être en position d'augmenter ses prix en conséquence. À l'inverse, on s'attend à ce que la récente diminution du taux d'intérêt de la Banque du Canada ait une incidence favorable sur le coût de financement du Groupe. À part cela, la direction croit que les facteurs économiques et industriels n'ont pas changé de manière significative depuis 2014.

## CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction a la responsabilité de concevoir les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI - tel que défini dans le Règlement 52-109) pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société est communiquée à la direction, y compris au chef de la direction financière et au président, et que l'information devant être présentée en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières est enregistrée et présentée dans les délais prescrits. La direction est également responsable de concevoir le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF - tel que défini dans le Règlement 52-109) au sein de Vision New Look pour fournir l'assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux IFRS.

Les changements apportés au CIIF au cours de la période allant du 28 juin au 26 septembre 2015 comprennent l'amélioration continue des procédures de consolidation de l'information financière de la division corporative et des unités d'exploitation. À part cela, aucune modification du CIIF ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a eu lieu.

## PERSPECTIVES

Nos priorités actuelles ainsi que nos plans de développement comprennent les objectifs suivants :

- Continuer l'exploration d'autres acquisitions au Québec, dans les provinces maritimes et partout au Canada.
- Partager les pratiques actuelles entre les trois bannières par l'entremise d'activités d'analyse comparative et de la détermination des domaines où le groupe pourrait maximiser les résultats et la trésorerie.
- Continuer de tirer parti de l'effet de levier des trois bannières principales, soit Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff, qui ont une solide réputation établie depuis longtemps dans leurs marchés respectifs.
- Continuer l'expansion des réseaux Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff dans leurs marchés respectifs par l'ouverture de nouveaux magasins et l'acquisition de cliniques d'optique indépendantes;
- Améliorer les liquidités et le bilan par un programme planifié de remboursements annuels de la dette utilisée pour faire l'acquisition de Vogue Optical et Greiche & Scaff.
- Renforcer notre position sur le marché par l'expansion et la modernisation continuelle de nos laboratoires pour les conserver à la fine pointe de la technologie, de même que par un marketing dynamique, la disponibilité d'optométristes et de membres du personnel compétents.
- Continuer d'accroître l'efficacité de l'exploitation en investissant de façon significative dans le nouveau système point-de-vente.

# Rapport de gestion

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

- Continuer d'améliorer notre plateforme Web pour la prise de rendez-vous d'examen de la vue et pour les commandes de verres de contact ainsi que l'information fournie au public par notre vitrine Web et notre infolettre sur les tendances de la mode en lunetterie.

Certaines grandes chaînes internationales spécialisées dans les produits d'optique ont réussi à élargir la gamme de produits et services offerts dans leur réseau de magasins d'optique en introduisant des produits et services de protection auditive et d'écoute. À la suite de l'acquisition de certains droits de distribution et actifs liés à la protection auditive en 2010 dans le cadre de la réorganisation avec Sonomax, Vision New Look a lancé certains projets en magasin liés à ces produits et services. Jusqu'à maintenant, ces projets font pas encore l'objet d'un succès commercial significatif. Vision New Look a l'intention de soutenir ces projets et de continuer leur développement en 2015 et au-delà.

Dans l'ensemble, les dépenses en immobilisations prévues en 2015 seront d'environ 8 millions \$, incluant les dépenses liées à l'ouverture de nouveaux magasins, à la rénovation de magasins existants, à l'acquisition de nouveaux magasins, l'acquisition de relations clients, à l'implantation du nouveau système point-de-vente dans les magasins et à l'ajout continu d'équipement optique dans les magasins.

## MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion autres que ceux ayant trait à des faits historiques sont des énoncés prospectifs, y compris, sans limitation, les énoncés au sujet de la situation financière future, de la stratégie commerciale, des coûts projetés, ainsi que des plans et des objectifs futurs de Vision New Look ou touchant Vision New Look. Les lecteurs peuvent repérer un grand nombre de ces énoncés en prêtant attention aux termes comme « croit », « considère », « s'attend à », « prévoit », « a l'intention », « entend », « estime » et aux termes similaires, ainsi qu'à leur forme négative, et à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel. Rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels les énoncés prospectifs sont fondés vont se concrétiser. Les énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Bien que la direction de Vision New Look considère que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit qu'elles se révéleront justes. Les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs et faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les énoncés prospectifs figurant dans les présentes incluent les changements en instance ou proposés à la législation et à la réglementation, la concurrence de concurrents établis et de nouveaux venus, les progrès technologiques, les fluctuations des taux d'intérêt, la conjoncture économique en général, l'acceptation et la demande de nouveaux produits et services et les fluctuations des résultats opérationnels, de même que d'autres risques énoncés dans la Notice annuelle courante de Vision New Look, que l'on peut consulter au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont formulés en date des présentes, et New Look Vision ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement afin qu'ils tiennent compte, entre autres, de renseignements ou d'événements nouveaux, sauf si la loi l'y oblige.

Le 9 novembre 2015

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

# 2015

## TROISIÈME

trimestre terminé

le 26 septembre 2015



(Auparavant Lunetterie New Look inc.)

# États consolidés du bénéfice net et du résultat global

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>41 379</b>	<b>32 504</b>	<b>129 941</b>	<b>99 436</b>
Matériaux utilisés	9 001	6 835	28 086	20 940
Rémunération du personnel (note 4.1)	13 806	10 862	43 000	33 212
Autres frais d'exploitation (note 4.2)	11 727	9 443	35 877	27 441
<b>Bénéfice avant amortissements, perte sur la cession d'immobilisations et frais financiers</b>	<b>6 845</b>	<b>5 364</b>	<b>22 978</b>	<b>17 843</b>
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles (note 4.3)	2 823	2 164	8 251	6 475
Frais financiers, nets des revenus d'intérêts (note 3)	1 262	901	3 500	3 073
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>2 760</b>	<b>2 299</b>	<b>11 227</b>	<b>8 295</b>
Impôts (note 10)				
Exigibles	3 570	195	5 402	491
Différés	(187)	439	365	1 998
Total des impôts	3 383	634	5 767	2 489
<b>Bénéfice net et résultat global (perte nette et perte globale)<sup>(a)</sup></b>	<b>(623)</b>	<b>1 665</b>	<b>5 460</b>	<b>5 806</b>
Bénéfice net et résultat global (perte nette et perte globale) attribués aux :				
Participations ne donnant pas le contrôle	18	15	58	55
Actionnaires de Vision New Look	(641)	1 650	5 402	5 751
	<b>(623)</b>	<b>1 665</b>	<b>5 460</b>	<b>5 806</b>
Bénéfice net (perte nette) par action (note 5)				
De base	(0,05)	0,13	0,40	0,45
Dilué	(0,05)	0,13	0,39	0,44

- a) Des charges ponctuelles de 2 768 000 \$ ont été comptabilisés au troisième trimestre de 2015 en lien avec un règlement fiscal décrit à la note 10.1. Ce montant est par conséquent reflété dans le bénéfice net et le résultat global (perte nette et perte globale) pour les périodes de 13 semaines et 39 semaines terminées le 26 septembre 2015.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice avant impôts	2 760	2 299	11 227	8 295
Éléments hors caisse :				
Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles	2 823	2 164	8 251	6 475
Amortissement des avantages incitatifs à la location différés et variation des loyers différés	(101)	(109)	(312)	(451)
Rémunération à base d'actions	102	68	449	357
Autres produits et charges hors caisse	(15)	5	(4)	(10)
Frais financiers (note 3 et 10.1)	1 270	916	3 544	3 127
Impôts payés	(1 146)	(22)	(2 384)	(11)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments du fonds de roulement</b>	<b>5 693</b>	<b>5 321</b>	<b>20 771</b>	<b>17 782</b>
Variations des éléments du fonds de roulement (note 6.1)	357	(101)	494	708
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>6 050</b>	<b>5 220</b>	<b>21 265</b>	<b>18 490</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT<sup>(a)</sup></b>				
Encaissement d'ajustements de prix d'achat d'entreprises (note 6.2)			1 285	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(685)	(793)	(3 951)	(3 166)
Acquisitions d'autres actifs incorporels	(83)	(18)	(531)	(183)
Encaissement de prêts (prêts) (note 7)	(74)	20	(226)	30
Paiement de soldes de prix d'achat	(161)	(166)	(292)	(423)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 003)</b>	<b>(957)</b>	<b>(3 715)</b>	<b>(3 742)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Variation de la dette bancaire		(225)		(3 649)
Remboursement sur les emprunts à long terme	(1 318)	(1 143)	(5 542)	(2 268)
Dividendes payés (note 11)	(1 753)	320	(5 223)	(3 510)
Intérêts payés	(796)	(897)	(2 543)	(2 591)
Avantages incitatifs à la location	129	40	129	184
Encaissement lors de l'exercice d'options d'achat d'actions	8	371	334	657
Autres frais financiers payés	(13)	47	(69)	11
Encaissement de prêts pour achat d'actions				120
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>(3 743)</b>	<b>(1 487)</b>	<b>(12 914)</b>	<b>(11 046)</b>
Augmentation nette de la trésorerie	1 304	2 776	4 636	3 702
Trésorerie au début	7 403	1 269	4 071	343
<b>Trésorerie à la fin</b>	<b>8 707</b>	<b>4 045</b>	<b>8 707</b>	<b>4 045</b>

a) Au troisième trimestre de 2015, l'achat d'une participation a été réalisé par la compensation d'un prêt à recevoir. Se référer à la note 13 pour plus de détails.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Bilans consolidés

Non audités - En milliers de dollars canadiens

	26 septembre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs à court terme</b>		
Trésorerie	8 707	4 071
Débiteurs	2 684	4 668
Prêts et avances (note 7)	260	984
Stocks	14 515	13 711
Frais payés d'avance	1 044	1 223
<b>Total des actifs à court terme</b>	<b>27 210</b>	<b>24 657</b>
Prêts et avances (note 7)	247	141
Immobilisations corporelles	38 640	40 560
Goodwill	51 565	51 565
Autres actifs incorporels	42 663	44 389
<b>Total des actifs</b>	<b>160 325</b>	<b>161 312</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Créditeurs, frais courus et provisions <sup>(a)</sup>	21 204	20 606
Impôts à payer <sup>(a)</sup>	3 736	732
Dividendes à payer	2 011	1 992
Versements sur la dette à long terme	5 386	7 303
<b>Total des passifs à court terme</b>	<b>32 337</b>	<b>30 633</b>
Dette à long terme (note 8)	57 064	60 319
Autres passifs à long terme (note 9)	2 646	2 406
Passifs d'impôt différé	6 264	5 899
<b>Total des passifs</b>	<b>98 311</b>	<b>99 257</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Actions ordinaires de catégorie A	61 107	59 787
Surplus d'apport	1 290	982
Bénéfices non répartis (Déficit)	(732)	591
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vision New Look</b>	<b>61 665</b>	<b>61 360</b>
Participation ne donnant pas le contrôle	349	695
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>62 014</b>	<b>62 055</b>
<b>Total des passifs et capitaux propres</b>	<b>160 325</b>	<b>161 312</b>

a) Au 26 septembre 2015, des montants totalisant 2 768 000 \$ sont inclus dans les passifs à court terme en lien avec le règlement fiscal décrit à la note 10.1.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - En milliers de dollars canadiens, à l'exception du nombre d'actions

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis (Déficit)	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 27 décembre 2014	13 283 817	59 787	982	591	61 360	695	62 055
Bénéfice net				5 402	5 402	58	5 460
	13 283 817	59 787	982	5 993	66 762	753	67 515
Rémunération à base d'actions			449		449		449
Actions émises lors de l'exercice d'options:	92 243						
Payées en espèces		334			334		334
Virement du surplus d'apport		141	(141)		—		—
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	32 345	833			833		833
Actions émises en paiement de services	384	12			12		12
Dividendes déclarés				(6 023)	(6 023)	(52)	(6 075)
Achat de participations ne donnant pas le contrôle (note 13)				(702)	(702)	(352)	(1 054)
Transactions avec les actionnaires	124 972	1 320	308	(6 725)	(5 097)	(404)	(5 501)
<b>Solde au 26 septembre 2015</b>	<b>13 408 789</b>	<b>61 107</b>	<b>1 290</b>	<b>(732)</b>	<b>61 665</b>	<b>349</b>	<b>62 014</b>

	Capitaux propres attribuables aux						
	Actions ordinaires de catégorie A		Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Actionnaires de Vision New Look	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Nombre	\$					
Solde au 28 décembre 2013 tel que révisé en 2014	12 637 414	49 012	647	521	50 180	681	50 861
Bénéfice net				5 751	5 751	55	5 806
	12 637 414	49 012	647	6 272	55 931	736	56 667
Rémunération à base d'actions			357		357		357
Actions émises suite à l'exercice d'options :	91 498						
Payées en espèces		657			657		657
Virement du surplus d'apport		60	(60)		—		—
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes	15 359	320			320		320
Actions émises en paiement de services	597	13			13		13
Dividendes déclarés				(5 711)	(5 711)	(31)	(5 742)
Encaissement de prêts pour achat d'actions		120			120		120
Transactions avec les actionnaires	107 454	1 170	297	(5 711)	(4 244)	(31)	(4 275)
<b>Solde au 27 septembre 2014</b>	<b>12 744 868</b>	<b>50 182</b>	<b>944</b>	<b>561</b>	<b>51 687</b>	<b>705</b>	<b>52 392</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 1. CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE, STATUTS ET ACTIVITÉS

Suite à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire du 7 mai 2015, Lunetterie New Look inc. / New Look Eyewear Inc. a changé sa raison sociale pour Groupe Vision New Look inc. / New Look Vision Group Inc («Vision New Look» ou la «société»), en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015.

La société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités au Canada dans le secteur de l'optique. Le siège social est situé au 1, Place Ville-Marie, Montréal, Québec, Canada. Les actions de la société sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX:BCI).

Dans les présents états financiers, toute référence au "Groupe" signifie Groupe Vision New Look inc., ses filiales et certaines entités sur lesquelles Vision New Look a le droit à des rendements variables sans en détenir d'actions. La principale filiale de Vision New Look est Vogue Optical Group inc.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 Conformité aux normes comptables internationales (IFRS)

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Ils ne comprennent pas toute l'information exigée par les IFRS pour des états financiers annuels et devraient être lus à la lumière des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014. Ils ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 novembre 2015.

### 2.2 Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément aux méthodes comptables adoptées lors des derniers états financiers de l'exercice terminé le 27 décembre 2014 à l'exception de l'interprétation suivante, laquelle est entrée en vigueur au début du premier trimestre de 2015, soit le 28 décembre 2014.

#### IFRIC 21 - Droits ou taxes

IFRIC 21 identifie le fait générateur d'obligation de comptabiliser un passif pour un droit ou une taxe imposé par un gouvernement et fournit les indications nécessaires pour savoir à quel moment comptabiliser le passif. L'application de cette nouvelle interprétation des normes existantes n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014.

### 2.3 Fin d'exercice et périodes comptables intermédiaires

La fin d'exercice de la société est le dernier samedi de décembre et ses périodes comptables intermédiaires se terminent le dernier samedi de mars, juin et septembre. Chaque période intermédiaire en 2015 et en 2014 compte 13 semaines.

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 3. FRAIS FINANCIERS

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	807	878	2 558	2 475
Intérêts en lien avec un règlement fiscal (note 10.1)	218		218	
Intérêts sur l'emprunt bancaire et autres intérêts	13	27	42	148
	1 038	905	2 818	2 623
Amortissement des frais différés liés à l'émission de dette	102	92	308	287
Variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt	117	(34)	369	228
Autres frais financiers (Ajustements)	13	(47)	49	(11)
Frais financiers	1 270	916	3 544	3 127
Revenus d'intérêts	8	15	44	54
<b>Frais financiers, nets des revenus d'intérêts</b>	<b>1 262</b>	<b>901</b>	<b>3 500</b>	<b>3 073</b>

## 4. INFORMATION SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
<b>4.1 Rémunération du personnel</b>				
Salaires et charges sociales	13 704	10 794	42 551	32 855
Rémunération à base d'actions	102	68	449	357
	<b>13 806</b>	<b>10 862</b>	<b>43 000</b>	<b>33 212</b>
<b>4.2 Montants inclus dans les autres frais d'exploitation</b>				
Frais connexes aux acquisitions	70	814	415	1 314
<b>4.3 Amortissements et perte sur la cession d'immobilisations corporelles</b>				
Amortissement des immobilisations corporelles, net de l'amortissement des crédits d'impôts différés pour investissement	1 943	1 462	5 791	4 325
Amortissement des autres actifs incorporels	817	702	2 379	2 150
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	63		81	
	<b>2 823</b>	<b>2 164</b>	<b>8 251</b>	<b>6 475</b>

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 5. BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de Vision New Look	(641\$)	1 650 \$	5 402 \$	5 751 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice de base par action	13 406 920	12 724 904	13 361 848	12 685 030
Effet dilutif des options	362 206	383 309	393 235	361 963
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par action	13 769 126	13 108 213	13 755 083	13 046 993
Bénéfice net (perte nette) par action <sup>(a)</sup>				
De base	(0,05\$)	0,13 \$	0,40 \$	0,45 \$
Dilué	(0,05\$)	0,13 \$	0,39 \$	0,44 \$
Options hors du cours pour l'achat d'actions de Vision New Look	122 500	79 334	122 500	—

- a) Des charges ponctuelles totalisant 2 768 000 \$ ont été comptabilisées au troisième trimestre de 2015 en lien avec un règlement fiscal décrit à la note 10.1. Ce montant est par conséquent reflété dans le bénéfice net (perte nette) pour les périodes de 13 et 39 semaines terminées le 26 septembre 2015.
- b) Les options hors du cours (out of the money) pour l'achat d'actions de Vision New Look au cours d'une période sont des options comportant un prix d'exercice plus élevé que le prix du marché de ces actions au cours de la même période. Ces actions ne sont pas comprises dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 6. INFORMATION SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

### 6.1 Variations des éléments du fonds de roulement

Les variations des éléments du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Débiteurs	972	(167)	739	425
Stocks	(417)	(893)	(804)	(1 183)
Frais payés d'avance	(54)	(179)	179	(150)
Créditeurs, frais courus et provisions	(144)	1 138	380	1 616
<b>Source (utilisation) de trésorerie</b>	<b>357</b>	<b>(101)</b>	<b>494</b>	<b>708</b>

### 6.2 Encaissement d'ajustements du prix d'achat d'entreprises

L'encaissement d'ajustements de prix d'achat d'entreprises en 2015 se rapportent essentiellement à l'acquisition de Greiche & Scaff en 2014. Les montants reçus ont été comptabilisés à titre de créances à recevoir en 2014.

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 7. PRÊTS ET AVANCES

	26 septembre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$
Prêt à une société liée à un administrateur, intérêt de 5 %, remboursable en 2016, garanti par des actions de Vision New Look ayant une valeur approximative de 990 \$	200	200
Prêt à un porteur d'une participation sans contrôle, portant intérêt au taux préférentiel plus 1 % actuellement 3,7 % (4,0% au 27 décembre 2014) sans modalités de remboursement	30	30
Prêts à des professionnels, sans intérêt, remboursables sur les trois prochains exercices	277	111
Prêt de 860 \$ (800 \$ au 27 décembre 2014) fait à un dirigeant, sans intérêt, réglé le 28 juin 2015 <sup>(a)</sup>		784
	507	1 125
Montants exigibles à court terme	260	984
	<b>247</b>	<b>141</b>

- a) Le prêt au montant de 860 000 \$ (800 000 \$ au 27 décembre 2014) a été fait dans le cadre d'une initiative commerciale d'affiliation et d'investissement dans des cliniques indépendantes desservant des marchés ou des secteurs de marché non couverts par la bannière Lunetterie New Look. La valeur comptable du prêt reflète une juste valeur initiale établie en utilisant un taux d'escompte de 5 %, les frais de transaction ainsi que l'accroissement des intérêts implicites. Le 28 juin 2015, le prêt a été appliqué en paiement du prix d'achat des actions d'une société exploitante gérée par Vision New Look. Se référer à la note 13 pour plus de détails.

Certains prêts à des dirigeants, totalisant 251 000 \$, sont comptabilisés en diminution du capital-actions.

## 8. DETTE À LONG TERME

	26 septembre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$
Acceptations bancaires à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 3,84 % (4,12 % au 27 décembre 2014) <sup>(a)</sup>	47 000	52 600
Prêt basé sur le taux préférentiel à même le crédit à terme pour acquisitions, taux effectif de 4.45% (4,75 % au 27 décembre 2014)	207	150
Dettes subordonnées auprès d'une société de développement de capital, remboursable à l'échéance en 2018, taux nominal de 8 % <sup>(a)</sup>	15 000	15 000
Soldes de prix d'achat, à intérêt variant de 0 % à 5 %, assujettis à des conditions de performance, juste valeur initiale basée sur des taux d'escompte variant de 5 % à 8 %, paiements annuels moyens de 287 \$, échéant à diverses dates jusqu'en 2017	767	1 128
Solde estimé du prix d'achat d'une participation ne donnant pas le contrôle basé sur les ventes à venir, remboursable de 2016 à 2018	195	
Autres	349	100
Dettes totales	63 518	68 978
Frais différés liés à l'émission de dette <sup>(a)</sup>	(1 068)	(1 356)
	62 450	67 622
Versements exigibles à moins d'un an	5 386	7 303
	<b>57 064</b>	<b>60 319</b>

- a) Les frais de transactions concernant la facilité de crédit à terme pour acquisitions et la dette subordonnée sont inclus dans les frais différés présentés ci-dessus. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils représentent un ajout de 0,48 % par année pour ce qui est des emprunts faits à même la facilité de crédit à terme pour acquisitions. Ils représentent un ajout de 1,23 % au taux nominal du coût de financement de 8,0 % sur la dette subordonnée.

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

## 9. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

	26 septembre 2015	27 décembre 2014
	\$	\$
Swap de taux d'intérêt	760	391
Avantages incitatifs à la location différés	762	760
Provision pour loyer sur une base linéaire	834	924
Crédits d'impôt à l'investissement différés	204	188
Provision pour baux défavorables	86	143
	<b>2 646</b>	<b>2 406</b>

## 10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

### 10.1 Entente avec l'Agence du revenu du Canada

En avril 2014, Vision New Look a reçu une lettre de l'Agence du revenu du Canada (ARC) faisant part de son intention de contester certaines conséquences fiscales découlant de la conversion en société par actions en mars 2010. Plus spécifiquement, la lettre proposait de refuser à Vision New Look le droit d'utiliser certains attributs fiscaux, principalement des pertes d'exploitation, qui ont été reportées et utilisées dans les exercices 2010 et suivants. Les parties ont maintenant conclu une entente de règlement selon laquelle l'ARC ne contestera pas les attributs fiscaux utilisés pour les périodes fiscales de 2010, 2011 et 2012. En contrepartie, la société renoncera aux attributs fiscaux pour 2013, 2014 et les années subséquentes. Sur la base de cette entente et d'une entente similaire que l'on s'attend de conclure avec les autorités fiscales provinciales, la société a comptabilisé les montants suivants au troisième trimestre de 2015:

Montants inclus dans l'état des résultats	\$
Charge d'impôts exigibles	2 589
Frais d'intérêts	218
Recouvrement d'impôts différés	(39)
<b>Charge additionnelle nette</b>	<b>2 768</b>

Montants inclus au bilan	\$
Impôts à payer	2 589
Créditeurs, frais courus et provisions	218
Passif d'impôts différé	(39)
<b>Passifs nets additionnels</b>	<b>2 768</b>

### 10.2 Charge d'impôts globale

Le Groupe est assujéti à un taux d'impôt approximatif de 27,4 % sur son revenu imposable (le même qu'en 2014). Le taux effectif d'impôt pour 2015 diffère de façon significative des taux combinés d'impôts fédéral et provincial en raison de l'entente de règlement décrite à la note 10.1, d'autres ajustements pour les exercices antérieurs, ainsi que des charges non déductibles. Le tableau suivant montre l'impact de l'entente de règlement par rapport aux impôts totaux :

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014

Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

	13 semaines		39 semaines	
	26 sept. 2015	27 sept. 2014	26 sept. 2015	27 sept. 2014
	\$	\$	\$	\$
Impôts liés à l'entente de règlement				
À payer	2 589		2 589	
Différés	(39)		(39)	
<b>Total</b>	<b>2 550</b>	<b>—</b>	<b>2 550</b>	<b>—</b>
Autres impôts				
À payer	981	195	2 813	491
Différés	(148)	439	404	1 998
<b>Total</b>	<b>833</b>	<b>634</b>	<b>3 217</b>	<b>2 489</b>
Impôts totaux				
À payer	3 570	195	5 402	491
Différés	(187)	439	365	1 998
<b>Total des impôts</b>	<b>3 383</b>	<b>634</b>	<b>5 767</b>	<b>2 489</b>

## 11. DIVIDENDES

Vision New Look a déclaré des dividendes trimestriels totalisant 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux trois premiers trimestres de 2015 et 2014. Des dividendes totalisant 52 000\$ ont aussi été déclarés en 2015 au porteur d'une participation ne donnant pas le contrôle (31 000 \$ aux trois premiers trimestres de 2014).

Les dividendes payés identifiés aux flux de trésorerie sont nets des dividendes réinvestis en actions ordinaires de catégorie A de Vision New Look dans le cadre du régime de réinvestissement de dividendes entré en vigueur au deuxième trimestre de 2014. Pour la période cumulative de 2015, les dividendes réinvestis totalisent 833 000 \$ (320 000 \$ en 2014). Les montants de dividendes déclarés dans une période diffèrent de ceux payés dans cette période en raison d'écarts temporaires.

## 12. RÉGIME D'OPTION

Les variations du nombre d'options en cours en 2015 sont présentées ci-dessous :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Options en cours		
Au 27 décembre 2014	723 469	11,15
Attribuées	132 500	31,30
Exercées	(124 642)	9,87
Expirées	(18 334)	23,25
<b>Au 26 septembre 2015</b>	<b>712 993</b>	<b>14,81</b>

# Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les périodes terminées le 26 septembre 2015 et le 27 septembre 2014  
Non audités - Les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, à l'exception des actions et des montants par action

La juste valeur des options attribuées est estimée selon un modèle de Black-Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes pour 2015 :

Prix d'exercice	31,30 \$
Durée prévue (années)	4
Volatilité prévue	25%
Taux d'intérêts sans risque	0,61%
Dividendes annuels prévus	0,60 \$

La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées en 2015 a été estimée à 5,14 \$ par option (2,55 \$ pour l'exercice 2014).

Les options exercées en 2015 comprennent 94 608 options dont la valeur intrinsèque a été réglée par l'émission de 62 709 actions ordinaires de catégorie A conformément au mode d'exercice sans décaissement.

## 13. ACHAT D'UNE PARTICIPATION

Le 28 juin 2015, le Groupe a fait l'acquisition de 100 % des actions donnant droit de vote d'une entité exploitant une clinique d'optique. Les capitaux propres dans les actifs nets de cette entité étaient comptabilisés en tant que participation ne donnant pas le contrôle. Au troisième trimestre de 2015, l'achat des actions a été comptabilisé de la manière suivante:

	\$
Diminution des capitaux propres	
Participation ne donnant pas le contrôle	352
Bénéfices non répartis	702
<b>Diminution totale des capitaux propres</b>	<b>1 055</b>
Contrepartie payée et solde éventuel du prix d'achat	
Contrepartie de base payée <sup>(a)</sup>	860
Provision pour ajustements de prix futurs <sup>(b)</sup>	195
<b>Contrepartie totale</b>	<b>1 055</b>

- a) La contrepartie de base a été réglée par la compensation d'une créance au montant de 860 000 \$ due au Groupe par l'ancien actionnaire. Se référer à la note 7(a) pour plus de détails.
- b) Le contrat d'achat d'actions prévoit des ajustements de prix basés sur les ventes des trois prochaines années. Les versements futurs pourront différer de manière importante des présentes estimations.

## 14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

### 14.1 Dividendes

Le 9 novembre 2015, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire de catégorie A aux actionnaires inscrits le 21 décembre 2015. Le dividende sera payable le 31 décembre 2015 et aucun passif n'a été enregistré à leur égard dans les états financiers du troisième trimestre de 2015.

### 14.2 Actions émises par le biais du RRD

Le 30 septembre 2015, Vision New Look a émis 10 659 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 27,47 \$ par action pour un total de 293 000 \$ par le biais du régime de réinvestissement de dividendes. Cette émission sera comptabilisée au troisième trimestre de 2015.

## Groupe Vision New Look inc. Conseil d'administration

W. John Bennett  
Président du conseil  
Groupe Vision New Look inc.

Antoine Amiel  
Président  
Groupe Vision New Look inc.

Richard Cherney  
Secrétaire  
Groupe Vision New Look inc.  
Associé directeur  
Davies Ward Phillips & Vineberg

M. William Cleman  
Consultant entreprise de gestion  
Cleman Consulting Inc.

Paul S. Echenberg  
Président et chef de la direction  
Schroders and Associates  
Canada Inc.

William R. Ferguson  
Président  
Eric T. Webster Foundation

Martial Gagné  
Président  
Lunetterie New Look /  
Greiche & Scaff

C. Emmett Pearson  
Administrateur  
Groupe Vision New Look inc.

## Groupe Vision New Look inc. Haute direction

Antoine Amiel  
Président  
Groupe Vision New Look inc.

Derrick Giannoumis  
Premier vice-président et  
chef de la direction financière  
Groupe Vision New Look inc.

Mario Pageau  
Premier vice-président  
Produits et services optiques  
Groupe Vision New Look inc.

Martin Galerneau  
Vice-président  
Technologies de l'information  
Groupe Vision New Look inc.

Franca Russo  
Vice-présidente  
Mise en marché  
Groupe Vision New Look inc.

## Greiche & Scaff Haute direction

Martial Gagné  
Président  
Greiche & Scaff

## Lunetterie New Look Haute direction

Martial Gagné  
Président  
Lunetterie New Look

Marie-Josée Mercier  
Vice-présidente  
Ventes et Opérations  
Lunetterie New Look

France Reimnitz  
Vice-présidente  
Marketing et Mise en marché  
Lunetterie New Look

Caroline Rouleau  
Vice-présidente  
Services professionnels et  
Ressources humaines  
Lunetterie New Look

## Vogue Optical Group Inc. Haute direction

John MacLeod  
Président  
Vogue Optical Group Inc.

Juanita Leary  
Vice-présidente  
Ventes et Marketing  
Vogue Optical Group Inc.

Regan Lewis  
Vice-président  
Finances  
Vogue Optical Group Inc.

## Coordonnées

Siège social  
1, Place Ville-Marie, bureau 3438  
Montréal, (Québec), H3B 3N6  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Site Internet : newlook.ca

## Renseignements

Lise Melanson  
Tél : (514) 877-4299  
Télec : (514) 876-3956  
Courriel : l.melanson@benvest.com

# RAPPORT TRIMESTRIEL 2015

Au 30 septembre 2015, Groupe Vision New Look inc. avait 13 419 448 actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation. Groupe Vision New Look inc. est un chef de file dans les produits et services de l'optique dans l'est du Canada exploitant un réseau de 192 succursales principalement sous les bannières Lunetterie New Look, Vogue Optical et Greiche & Scaff ainsi que des laboratoires à la fine pointe de la technologie.

**NEWLOOK**  
Lunetterie

**Vogue Optical** POLITIQUE  
DE 2e PAIRE  
GRATUITE

**greiche & scaff**  
professionnels de la vue

**TROISIÈME**  
trimestre terminé  
**le 26 septembre 2015**

 **GROUPE VISION  
NEWLOOK** INC.